

MON CODE DE VIE 2024-2025

Nos Valeurs :
Collaboration
Respect
Engagement



➤ Avec l'aide du personnel de l'école et de mes parents, je m'engage à respecter ce code de vie.

- J'ai pris connaissance des règlements de l'école.
- Je consens à respecter le code de conduite.
- J'assumerai les conséquences qui me seront assignées.

Signature de l'élève : _____

➤ Mon enfant et moi avons pris connaissance des règlements de l'école.

Signature du parent : _____

Signature de l'enseignant : _____

Date : _____

1. JE ME RESPECTE

1.1.1. DANS MON HABILLEMENT EN TOUT TEMPS

- L'élève s'habille proprement et avec des vêtements sécuritaires.
- L'élève s'habille avec des vêtements faisant la promotion de messages pacifiques, positifs et sans violence.
- Les chaussures sont : bien lacées et/ou attachées solidement à mes pieds, portées adéquatement, sans talon et de type sportives le plus possible.
- Les sandales doivent avoir des talons plats et des courroies à l'arrière du talon.
- Le vêtement doit être porté de façon adéquate donc couvrant la partie du corps qu'il a usage de couvrir (ex : pantalon à la taille, « short » assez longue à la cuisse, vêtement qui couvre la poitrine et le ventre, etc.).
 - En 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année, le vêtement doit couvrir la bretelle du soutien-gorge.
- Le port du capuchon, de la tuque et de la casquette est seulement autorisé à l'extérieur ou lors d'un déplacement pour une sortie vers l'extérieur.

1.1.2 DANS MON HABILLEMENT À L'EXTÉRIEUR

- L'élève doit porter les vêtements adéquatement (ex : manteau fermé).
- L'hiver, un habillement complet permettant les jeux extérieurs est obligatoire : bottes, tuque, mitaines (avec une 2^e paire de mitaine dans le sac d'école si possible), manteau chaud et pantalon de neige.
- Pour les élèves du 3^e cycle, le pantalon de neige n'est pas obligatoire si l'élève fait une activité qui lui permet de rester debout et au sec. C'est un privilège pour ces élèves et pour s'en prévaloir, ils doivent bien respecter la consigne.

**** IMPORTANT :** Réfère-toi au thermomètre vestimentaire pour faire ton choix de vêtement le matin.

1.1.3 DANS MON HABILLEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

- Les cours d'éducation physique ont souvent lieu dehors l'hiver. Vous n'en serez pas nécessairement avertis en avance. L'élève doit donc en tout temps avoir ses vêtements d'hiver, comprenant le pantalon de neige.
- L'accès aux vestiaires est réservé aux élèves du 3^e cycle pour le changement des vêtements de sport. Les élèves du 1^{er} cycle et du 2^e cycle y auront seulement accès pour déposer leur sac et leurs vêtements d'extérieur. Il est possible que les élèves du 2^e cycle se changent à compter du mois de janvier.

INTERVENTIONS POSSIBLES SELON LE JUGEMENT DE L'ADULTE DE L'ÉCOLE

- L'adulte de l'école peut demander à un élève d'ajuster son habillement en demandant d'ajouter un élément, d'ajuster un élément ou de porter adéquatement un élément.
- L'adulte de l'école peut, selon la température, demander à un élève d'ajuster son habillement en fonction de celle-ci ou permettre à un élève d'enlever un élément.
- L'élève qui n'aura pas les vêtements exigés devra tout de même aller jouer dehors MAIS DEVRA APPORTER LES CORRECTIONS NÉCESSAIRES le plus rapidement possible. L'enseignant peut référer aux objets perdus au besoin (au service de garde).

CES RÈGLES SONT PRÉSENTES PARCE QUE...

- Je suis confortable pour jouer dehors ;
- Je suis capable d'ajuster ma tenue selon l'activité, la température, l'endroit, etc. ;
- Je prends soin de moi et de mon image.

1.2 DANS MON HYGIÈNE PERSONNELLE

- Je me lave régulièrement.
- J'utilise du déodorant, au besoin.
- Je porte des vêtements propres.

CES RÈGLES SONT PRÉSENTES PARCE QUE...

- Je prends soin de moi ;
- J'ai une image positive de moi ;
- J'apprends à m'accepter et à être accepté des autres.

1.3 DANS MON ALIMENTATION

- Je mange des aliments sains.
- Je choisis des aliments des catégories alimentaires suivantes :
 - Fruits et légumes : fruits et légumes frais, compote, salade de fruits, etc.
 - Produits protéinés : yogourt, fromage, lait, hummus, œuf cuit dur, etc.
 - Produits céréaliers : barre tendre, céréales sèches santé, biscottes, etc.
- Je choisis des collations dans lesquelles le sucre ne vient pas au premier rang de la liste des ingrédients.
- Les collations SONT SANS NOIX OU ARACHIDES (allergies).
- Je mange aux endroits appropriés et aux temps prévus.

CES RÈGLES SONT PRÉSENTES PARCE QUE...

- Je prends soin de ma santé ;
- Je me sens bien et je donne l'énergie qu'il faut à mon cerveau.



2. JE RESPECTE LES AUTRES

2.1 J'UTILISE DES PAROLES ET DES GESTES BIENVEILLANTS ET EXEMPTS DE TOUTE FORME DE VIOLENCE AUTANT ENVERS LES ÉLÈVES QUE LES ADULTES DE L'ÉCOLE.

- En cas de violence récurrente, le protocole de prévention de la violence et d'intimidation physique et verbale sera appliqué (celui-ci est disponible sur le portail de l'école).

2.2 J'APPLIQUE LES CONSIGNES DONNÉES PAR LES ADULTES DE L'ÉCOLE.

- Si j'ai besoin d'éclaircissement concernant la demande de l'adulte, je le fais de façon respectueuse et calme.

2.3 JE ME DEPLACE ADÉQUATEMENT.

- Je chuchote dans le corridor lors des entrées et des sorties de l'école le matin, le midi et en fin d'après-midi.
- Je garde silence lorsque je me déplace dans les corridors pendant les temps de classe et au temps des récréations.
- Je circule en marchant.
- Je suis mon rang jusqu'aux portes de sortie.
- J'utilise un laissez-passer pendant les heures de cours, si je me déplace seul.

CES RÈGLES SONT PRÉSENTES PARCE QUE...

- Je favorise un climat propice aux apprentissages ;
- Je développe de bonnes relations avec les autres ;
- C'est le travail des adultes d'être là pour m'aider et me guider ;
- J'apprends à exprimer et à gérer mes émotions afin de vivre des relations positives.

3. JE RESPECTE L'ENVIRONNEMENT

3.1 JE PRENDS SOIN DE MON MATÉRIEL ET CELUI QUI M'EST PRÊTÉ.

3.2 JE PRENDS SOIN DE MON ÉCOLE ET DE SON MOBILIER (CHAISES, BUREAUX, PLANCHERS, MURS, CASIERS, LAVABOS, ETC.)

3.3 JE GARDE LES LIEUX PROPRES EN JETANT LES DÉCHETS AUX ENDROITS APPROPRIÉS.

CES RÈGLES SONT PRÉSENTES PARCE QUE...

- Je préserve la qualité de l'environnement ;
- C'est plus agréable de travailler avec du matériel en bon état ;
- J'évite le gaspillage ;
- Je vis dans un milieu éducatif agréable et accueillant.

4. JE ME COMPORTE DE FAÇON SÉCURITAIRE

4.1 JE JOUE À LA RÉCRÉATION EN RESPECTANT LES RÈGLES DE JEUX DANS LA ZONE DANS LAQUELLE JE ME TROUVE.

4.2 LES APPAREILS ELECTRONIQUES ET LE CELLULAIRE NE SONT PAS AUTORISÉS SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE ET À L'ÉCOLE.

- ❑ Les exceptions seront accordées pour les enjeux de santé (plan d'intervention médical). En cas de non-respect de cette consigne, le cellulaire ou appareils électroniques seront confisqués à l'élève jusqu'à la fin de la journée, puis les parents seront informés par téléphone. S'il y a récurrence, l'appareil sera confisqué et le parent devra se déplacer à l'école pour le récupérer.

4.3 J'APPORTE À L'ÉCOLE SEULEMENT DES OBJETS SCOLAIRES OU CEUX PERMIS PAR MON ENSEIGNANTE.

4.4 JE RESPECTE LES HEURES DE SURVEILLANCE D'ARRIVÉE DE L'ÉCOLE :

- ❑ Le matin, j'arrive entre 8h15 et 8h25 ;
- ❑ Au retour du dîner, j'arrive entre 13h08 et 13h10 et j'attends à l'extérieur du terrain de l'école.

4.5 JE RESPECTE LES CONSIGNES DONNÉES POUR QUITTER LE TERRAIN DE L'ÉCOLE ET JE ME DIRIGE VERS LES TRAVERSES PIÉTONNES SÉCURITAIRES AVEC BRIGADIER.

CES RÈGLES SONT PRÉSENTES PARCE QUE ...

- J'évite les accidents, les conflits, les vols et les gestes malheureux ;
- Je prends soin de moi ;
- J'ai du plaisir à jouer avec les autres ;
- J'apprends à vivre en société.

JE M'ENGAGE DANS MA RÉUSSITE

5.1 JE SUIS À L'HEURE EN CLASSE.

5.2 JE PARTICIPE ACTIVEMENT À LA TÂCHE DEMANDÉE.

5.3 JE COMPLÈTE LES TÂCHES D'APPRENTISSAGE DEMANDÉES AU MEILLEUR DE MES COMPÉTENCES.

5.4 J'AI LE MATÉRIEL SCOLAIRE NÉCESSAIRE À MA RÉUSSITE.

CES RÈGLES SONT PRÉSENTES PARCE QUE ...

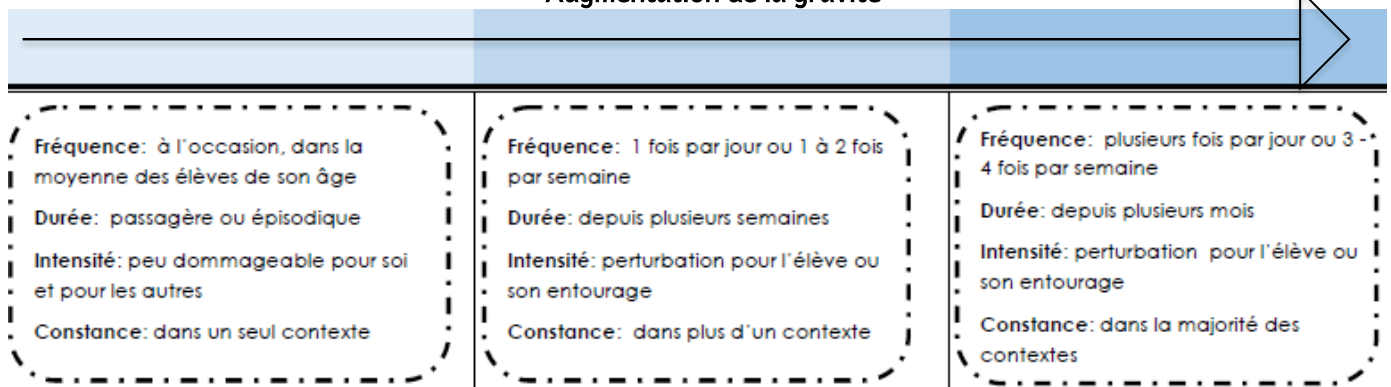
- J'apprends mieux et je me donne toutes les chances de réussir ;
- Je fais mon travail d'élève ;
- Je suis prêt(e) à travailler en même temps que l'enseignante et mon groupe.

DÉMARCHE GRADUÉE D'INTERVENTION

COMPORTEMENT DE TYPE AGIR MINEUR - MANQUEMENT AU CODE DE VIE

- Nous considérons qu'un comportement de **type agir mineur est un manquement au code de vie**. Une intervention adaptée à l'analyse de la gravité du comportement sera appliquée. Cette analyse tient compte des facteurs suivants : **fréquence, intensité, constance et persistance**.
- L'intervention peut prendre diverses formes visant le respect, l'intégrité et l'éducation des élèves impliqués.
- Exemples d'intervention : geste réparateur, mot bienveillant, excuse, réflexion, retrait, enseignement explicite de la règle ou de la consigne, démarche de résolution de conflit...

Augmentation de la gravité



COMPORTEMENT DE TYPE MAJEUR

- Nous considérons qu'un **comportement de type agir majeur est un geste qui est à caractère illégal et/ou qui compromet la sécurité d'autrui ou celle de la personne**.
- Pour déterminer les conséquences appliquées, ces éléments sont considérés :

1. La légalité de l'acte : en violation à un règlement, une loi, code criminel ou civil ;
2. La nature de l'intention (ex. : acte délibéré ou non, motivé par le plaisir, la colère, la peur, la recherche d'attention) ;
3. L'âge des élèves impliqués (auteurs, témoins, victimes) degré scolaire, maturité, forces, vulnérabilités, diagnostic, médication, histoire familiale-sociale-scolaire-légale, besoins ;
4. Le déséquilibre dans le rapport de force ;
5. La plus ou moins grande capacité de la personne qui subit l'agression à se défendre (malaise, détresse, protestation, demande d'aide, etc.) ;
6. Les circonstances liées au comportement (le fil des événements, contextes, avant, pendant ou après) ;
7. La possibilité de récidive.

- **Dans le cas d'un comportement de type majeur, la séquence d'intervention suivante est mise en place :**

1. Intervention directe de l'adulte (arrêt d'agir immédiat) ;
2. Retrait de l'élève sous la supervision de l'adulte ;
3. L'élève est référé à la direction ;
4. La suite des interventions est basée sur l'analyse de la situation en lien avec les éléments ci-haut.
5. Communication avec le parent.